

7°. Mes efforts pour vous donner une ligne de communication télégraphique ne vous sont pas inconnus, et je me rappelle avec satisfaction ma présence dans les assemblées publiques où l'on vous démontrait, les avantages de la construction d'un télégraphe. Je n'oublierai jamais votre esprit d'entreprise qui vous a fait contribuer largement à l'accomplissement d'une œuvre si belle, si utile et si indispensable. Ainsi, vous êtes aujourd'hui à chaque instant en communication avec l'univers entier.

8°. Mais avec toutes ces améliorations, il vous en manque encore une : la construction du chemin de fer de la Baie des Chaleurs. Ici encore vous avez montré que vous compreniez non seulement vos intérêts, mais de plus les intérêts de tout le pays ; puisque vous avez offert gratuitement le droit de passage pour aider à la construction de cette voie ferrée qui sera la plus grande artère d'alimentation du chemin de fer intercolonial et qui devra nécessairement assurer l'établissement de la route la plus courte entre l'Amérique et l'Europe.

Telles sont les principales mesures à l'adoption desquelles j'ai eu la satisfaction de contribuer. Je croyais que j'aurais à continuer encore longtemps à vous représenter quand j'ai été choisi par Son Excellence le Gouverneur-Général pour occuper la position la plus élevée dans ma province natale, celle de Lieutenant-Gouverneur. J'ai cru devoir l'accepter, parce qu'en le faisant, il m'a semblé que l'honneur retombait tout autant sur le comté qui m'a été si fidèle pendant tant d'années que sur moi-même qui suis l'objet de cet honneur. Ce n'est certes pas sans regret que je vois cesser des rapports qui m'ont été si agréables, et que je viens vous faire mes adieux avant de prendre possession de la charge que je dois à la confiance du Représentant de Notre Gracieuse Souveraine. Sans vous indigner par qui vous devez me remplacer en Parlement, je suis convaincu que vous saurez choisir quelqu'un qui aura à cœur vos intérêts et sera en position de les faire valoir devant les représentants du peuple. Quant à moi, je crois pouvoir me rendre le témoignage que pendant tout le temps que j'ai eu l'honneur de vous représenter, j'ai cherché, sans distinction de nationalité ou de religion, à rendre à mes constituants les services qu'ils avaient droit de me demander. Ce sera un